

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MAI 2021

Etaient présents : Jean Luc BLACHE, maire, et les membres du conseil municipal :

Michèle BARBAN, Didier BEAUZON, Laurent CALVAT, Valérie GOMBERT-PFISTER, Hélène MOULUN, Agnès VALENTIN.

Damien GALLAND rejoint la réunion à 18h15.

Dominique BELLINO a donné pouvoir à Agnès VALENTIN

Pascal CANTET a donné pouvoir à Valérie GOMBERT-PFISTER

Edith VULLIEZ a donné pouvoir à Didier BEAUZON

Secrétaire de séance : Agnès VALENTIN

Le maire ouvre la séance avec l'ordre du jour :

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du 8 avril 2021 : adopté à l'unanimité des présents (absence de Damien GALLAND) et représentés.
- 2- Création d'un poste d'agent de maîtrise principal dans le cadre de la promotion interne d'un agent : adopté à l'unanimité des présents (absence de Damien GALLAND) et représentés.
- 3- Création d'un poste de rédacteur principal 1^{ère} classe, dans le cadre de la promotion interne d'un agent : adopté à l'unanimité des présents (absence de Damien GALLAND) et représentés.
- 4- Création d'un poste permanent d'adjoint technique territorial suite au départ à la retraite d'un agent nécessitant la réorganisation des services techniques : adopté à l'unanimité des présents (absence de Damien GALLAND) et représentés.
- 5- Taux de promotion pour les avancements de grade : proposition d'un taux à 100% : adopté à l'unanimité des présents (absence de Damien GALLAND) et représentés.
- 6- Révision des financements des réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité : le maire amène une réflexion sur ce sujet, aucune décision n'est mise au vote.
- 7- Convention d'assistance mutualisée pour les redevances d'Occupation du Domaine Public (RODP) sur les réseaux de communications électroniques avec le SyMEnergie05 : présentation de ce point par D. Beauzon. Cette convention doit permettre d'améliorer le recouvrement des redevances dues par les opérateurs. Adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

- 8- Divers : Information sur la possibilité d'une vaccination « prioritaire » des élus qui le souhaitent, dans la perspective des élections des 20 et 27 juin 2021.

Information donnée par le maire sur le partenariat avec le SIDEVAR à la demande de L. Calvat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H 44.

Débat avec le public : intervention de M. Franconville relativement au projet de la commune de Chaillol.